

États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale



sur placedelasante.fr

Dossier de presse

17 novembre 2025



Som- maire



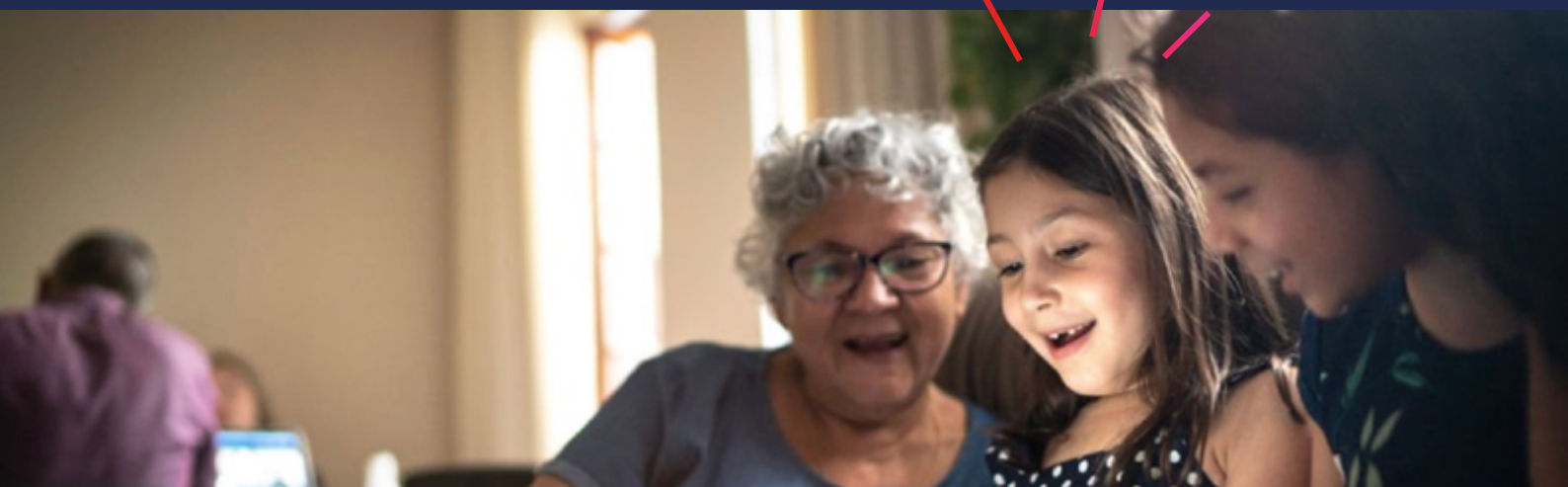
- **01. Communiqué de presse** P.04
- **02. Les temps forts des États généraux** P.08
- **03. Le périmètre des États généraux** P.09
- **04. Sondage Odoxa** P.10
«Les Français et notre système de santé et de protection sociale»
- **05. Les co-porteurs de la démarche** P.12

01 Communiqué de presse

Ouverture des États généraux
de la santé et de la protection sociale :
une mobilisation collective pour préparer
les prochaines échéances électorales

Paris, 17 novembre 2025

Ce lundi 17 novembre, les sept organisations co-porteuses de la démarche, la Mutualité Française, l'Association des Assureurs Mutualistes, la CFDT, la FEHAP, l'Uniopss, l'UNPS et l'Unsa ont donné le coup d'envoi des États généraux de la santé et de la protection sociale. Inédit par son envergure, ce dispositif à l'initiative de la société civile et apartisan, invite les citoyennes et citoyens, ainsi que les professionnels de santé et de l'accompagnement, à s'exprimer sur notre système de santé et de protection sociale en vue de le réformer. La première phase de consultation servira à la co-construction de propositions concrètes et systémiques à porter dans le débat public jusqu'aux prochaines échéances électorales.



DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À NOTRE MODÈLE SOCIAL

Notre système a permis de formidables progrès, par exemple en matière de mortalité infantile, de lutte contre les exclusions ou d'espérance de vie. Pourtant, après 80 ans d'existence, 82% des Français pensent qu'il deviendra plus inégalitaire à l'avenir*. « Déficitaire », « fragilisé », tels sont ainsi les principaux qualificatifs qui lui sont associés et il se trouve désormais à la croisée des chemins.

C'est pourquoi sept acteurs majeurs de la société civile prennent aujourd'hui l'initiative d'organiser les Etats généraux de la santé et de la protection sociale, pour redonner la parole à la fois aux citoyens et citoyennes, aux professionnels de santé, aux acteurs du soin et de l'accompagnement, aux partenaires sociaux, aux représentants des patients et des usagers ainsi qu'aux représentants des collectivités. Une démarche inédite par son ampleur sur le thème de la santé et de la protection sociale à l'heure où le débat public permet difficilement d'avoir une vision de long terme pourtant essentielle sur ces sujets.

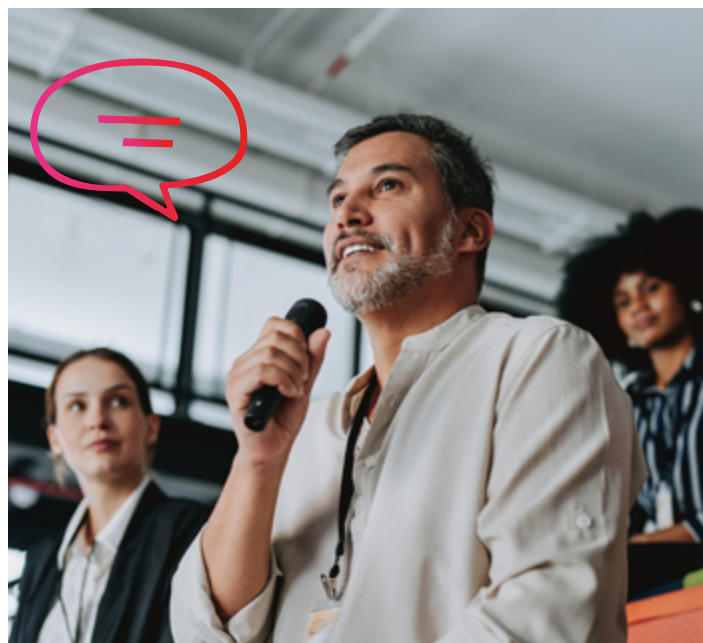
En faisant de la santé et de la protection sociale une priorité du débat public, et afin de sortir du prisme réducteur de la seule approche budgétaire, ces Etats généraux ont l'ambition d'impulser une dynamique nouvelle et fédératrice qui remobilise l'ensemble de la société autour des finalités de notre système de solidarité. Ils s'inscrivent ainsi dans une logique au service de l'intérêt général, la santé et la protection sociale étant l'affaire de tous.

**82% des Français pensent que pour identifier leurs besoins et attentes en matière de santé et de protection sociale, il faudrait tout simplement consulter directement les citoyens.*

NI TABOU NI TOTEM

Les travaux se veulent larges et aborderont donc, à différentes étapes de la démarche, le grand âge, la prévention, le handicap, la santé au travail, la gouvernance, le financement, la santé mentale, la petite enfance, l'innovation numérique, l'accès effectif aux soins autant que la répartition des responsabilités entre public, privé à but lucratif et non lucratif. Tous les sujets seront mis en débat, sans tabou ni totem.





LES GRANDES PHASES

Les Etats généraux de la santé et de la protection sociale s'articuleront en trois phases :

→ **01. Une phase consultative** qui débute ce jour : du 17 novembre 2025 au 17 février 2026, sur tout le territoire français, incluant les Outre-Mer, les citoyens et les professionnels de santé et de l'accompagnement sont invités à participer à la consultation disponible en ligne et sans inscription sur www.placedelasante.fr. Cette consultation numérique fera l'objet d'une restitution fin février 2026.

→ **02. S'appuyant sur les contributions recueillies en ligne - constats, priorités, intuitions -, une phase de co-construction** (mars - juillet 2026) permettra de formaliser des solutions pour contribuer à la rénovation du système dans sa globalité. Pour favoriser l'émergence de celles-ci, cette phase sera composée d'ateliers en régions, de groupes de travail nationaux et d'une convention démocratique.

→ **03. Le dispositif se terminera par une phase de convergence** (juillet - novembre 2026) permettant d'aboutir, lors d'un forum national, à une liste de propositions concrètes et utiles au débat public alors que 83% des Français assurent que les propositions que feront les candidats à la présidentielle dans ce domaine auront un impact important sur leur vote*.

UN PILOTAGE COLLÉGIAL ET DÉMOCRATIQUE

Afin d'assurer la robustesse et la collégialité de la démarche, les Etats généraux de la santé et de la protection sociale sont pilotés par le collectif des sept partenaires co-porteurs selon un principe démocratique.

Les professeurs Agnès Buzyn et Antoine Flahault, garants des Etats généraux de la santé et de la protection sociale, veilleront quant à eux à la transparence et à l'intégrité du processus.

**Sondage Odoxa réalisé pour Les Etats généraux de la santé et de la protection sociale, publié dans Le Figaro santé avec le concours scientifique de la Chaire santé de Science Po, le 5 novembre 2025.*



Les États généraux de la santé et de la protection sociale en un clin d'œil



→ QUOI ?

Accès aux soins, grand âge, déserts médicaux, prévention, handicap, financement, etc. Des États généraux, ouverts à tous, pour débattre de toutes les questions et y trouver des réponses !

→ POURQUOI ?

Pour inventer ensemble un modèle de protection sociale à la hauteur des défis de demain.

→ POUR QUI ?

Pour tout le monde car la santé est un bien commun et la protection sociale notre affaire à toutes et tous.

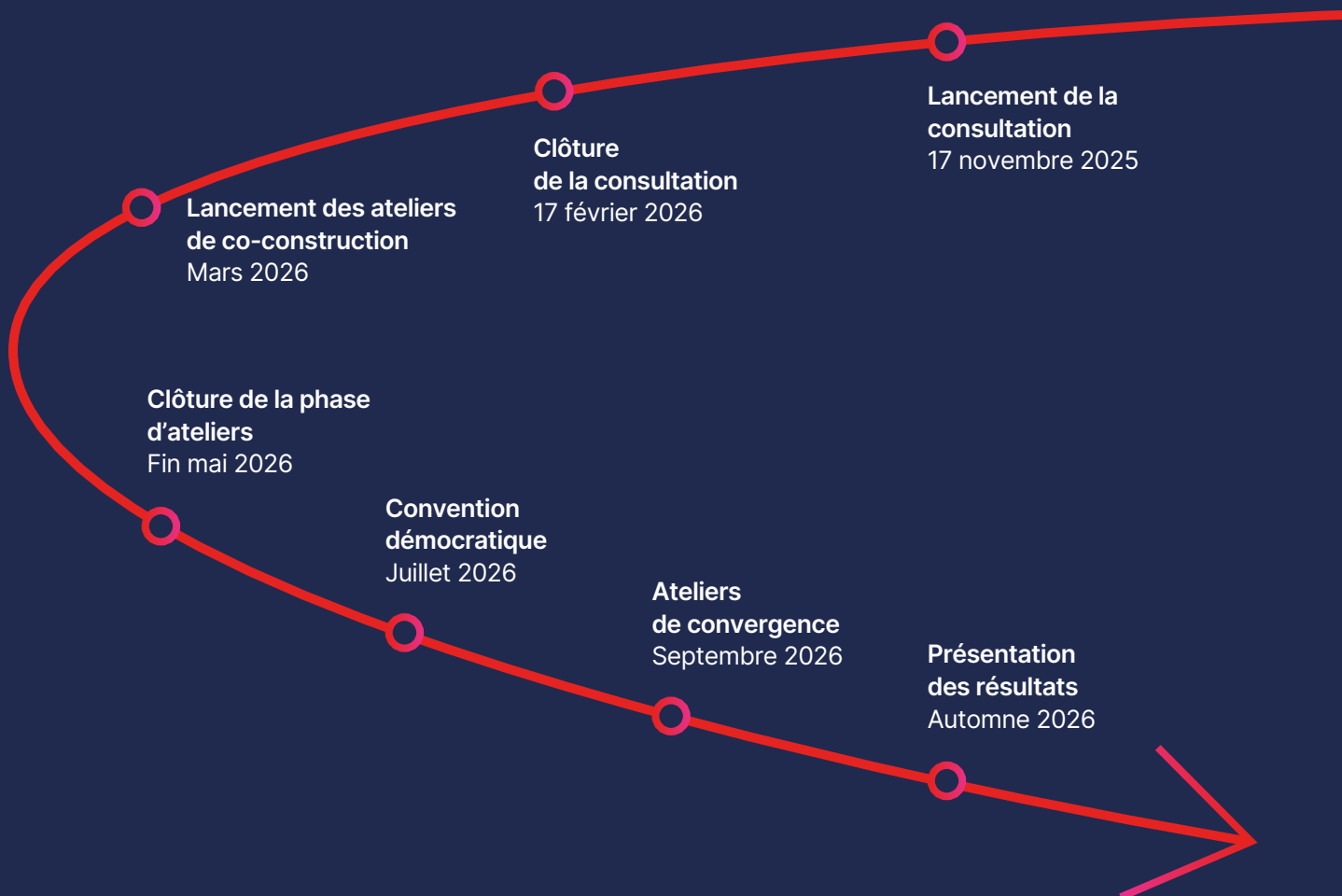
→ COMMENT ?

En lançant une démarche démocratique, partenariale, ancrée dans les territoires et dans la durée.



Les temps forts des États généraux

À travers la mobilisation du mouvement mutualiste d'un ensemble de partenaires, dans leurs dimensions nationales et régionales, des relais locaux élus et institutionnels, rythmés par l'organisation d'ateliers territoriaux, ces États généraux chercheront à s'ancrer aussi largement que possible partout en France.



03

Le périmètre des États généraux

Le travail mené se donne l'ambition de contribuer à une future refondation systémique au service de l'intérêt général, sur le périmètre du système de santé et de protection sociale.

Les grandes phases du dispositif permettront d'identifier les sujets prioritaires, les points de consensus, les points d'accord majoritaires, les questions en débat et les éléments de dissensus.



VIEILLISSEMENT ET
PERTE D'AUTONOMIE



PRÉVENTION



SANTÉ
ENVIRONNEMENTALE



SANTÉ
AU TRAVAIL



ORGANISATION



FINANCEMENT



NUMÉRIQUE
& INNOVATION



ACCÈS AUX SOINS



RISQUES SANTÉ,
PRÉVOYANCE



TOUS LES ÂGES
DE LA VIE



GOUVERNANCE
& COORDINATION



QUALITÉ
& EFFICIENCE

Les Français & notre système de santé et de protection sociale

ODOXA
l'opinion tranchée



SciencesPo
CHAIRE SANTÉ

Un sondage ODOXA pour les États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale, publié dans **le Figaro santé** avec le concours scientifique de la Chaire santé de **SciencesPo**

Les Français craignent que le budget 2026 ne dégrade la qualité de notre système de santé et de protection sociale alors qu'ils en font un enjeu-clé pour la présidentielle.



Les Français sont extraordinairement attachés à notre système de santé et de protection sociale mais ils pensent qu'il va se dégrader à l'avenir :

9 Français sur 10

Se disent attachés à leur système de santé et de protection sociale qu'ils jugent meilleur (85%) que celui des autres pays européens ou aux Etats-Unis.

88%

d'entre eux craignent que le PLFSS ne dégrade la qualité de notre système

82%

pensent qu'il deviendra de toute façon plus inégalitaire à l'avenir





Les Français pensent que le sujet de la santé et la protection sociale est un enjeu clé de la prochaine présidentielle et de leur propre vote. Cependant, ils attendent surtout davantage de consultation citoyenne à ce sujet.

Dès lors, tous les Français (96%) font de sa préservation un enjeu clé de la prochaine présidentielle.

83%

des électeurs disent que les propositions que feront les candidats à la présidentielle dans ce domaine auront un impact important sur leur vote.

Mais ils aspirent surtout à être plus et mieux consultés à ce sujet :

82%

pensent que c'est en consultant directement les citoyens qu'on pourra proposer les meilleures solutions pour notre système.

76%

estiment ainsi qu'une démarche telle que la consultation lancée par les États généraux de la santé et de la protection sociale pourra créer une dynamique pour faire du sujet protection sociale un enjeu clé de la prochaine présidentielle

Signe d'une prise de conscience, le sujet semble désormais émerger clairement dans les débats publics.

59%

des Français estiment que les questions de santé et d'assurance-maladie sont souvent évoquées dans les débats politiques et électoraux. (en hausse de 35 points depuis 2016)

Par ailleurs, c'est avant tout à la société civile bien plus qu'à l'État ou aux responsables politiques que les Français font le plus confiance pour formuler des propositions concrètes pour améliorer la santé et la protection sociale des Français.

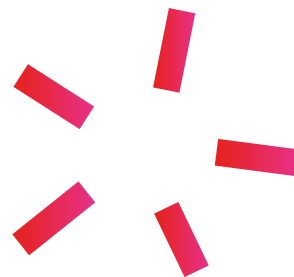
53%

des Français font confiance à la société civile

26%

des Français font confiance à l'État

Dans ce contexte, la consultation lancée par les États généraux de la santé et de la protection sociale est largement plébiscitée **83% des Français estiment que c'est une bonne démarche pour améliorer concrètement notre système.**

05

Les co-porteurs

La démarche des Etats généraux de la santé et de la protection sociale repose sur une gouvernance collégiale et un engagement collectif. Il rassemble sept organisations co-porteuses de l'initiative auxquelles se joindront d'autres partenaires tout au long de la démarche.

À PROPOS DES ORGANISATIONS CO-PORTEUSES

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

→ Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire. Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".



L'ASSOCIATION DES ASSUREURS MUTUALISTES

→ L'Association des Assureurs Mutualistes est une association composée d'entreprises à but non lucratif. Pôle mutualiste unique au sein de France Assureurs, elle réunit la famille des mutuelles d'assurance tout en respectant la richesse et la diversité de ses membres (métier, secteur, sphère géographique, taille, etc.). Le rôle de l'AAM est de promouvoir les intérêts des assureurs mutualistes, auprès des instances nationales, européennes et internationales. Elle a vocation à débattre de tout sujet spécifique au monde de l'assurance mutualiste que se soient des dossiers de gouvernance, techniques ou sociétaux. Elle assure un lien avec les entreprises de l'éco-système de l'Economie sociale et solidaire dont les assureurs mutualistes sont partie-prenantes.



LA CFDT



→ Créée en novembre 1964, la Confédération française démocratique du travail, plus connue sous l'acronyme CFDT, est une confédération interprofessionnelle de syndicats français de salariés ayant pour vocation de défendre les droits de ces derniers et de réduire les inégalités au travail.

Elle est le premier syndicat en nombre de syndicalistes en France, secteurs privé et public confondus. La CFDT dénombre plus de 600 000 adhérents, avec notamment 50,2% de femmes.

FEHAP

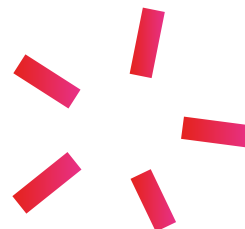
→ Née en 1936, la FEHAP est la fédération de référence des champs sanitaire, social et médico-social privés solidaires. Son origine provient des traditions des œuvres religieuses destinées à l'assistance des plus démunis du XVIIe siècle.

Les établissements privés solidaires sont issus du monde associatif, des fondations, de l'univers mutualiste ou du champ de la protection sociale. Héritiers d'actions altruistes et à taille humaine, ils répondent aux besoins des personnes qui sont souvent à l'origine de leur création et aux besoins sociétaux non couverts par le secteur public et non rentables pour le secteur privé commercial.

Forts de leurs dizaines de milliers de bénévoles, les établissements privés solidaires s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire. Ils sont le lieu privilégié d'expression des valeurs humanistes et d'accueil de tous les citoyens à toutes les étapes de la vie et pour toutes les pathologies.

La FEHAP est adhérente à la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).





L'UNIOPISS

→ Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs social, médico-social et de la santé. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités. Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes en font un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur des politiques sociales.



L'UNPS



→ L'Union nationale des professions de santé (UNPS) est une institution qui regroupe les représentants de 23 organisations syndicales de professionnels de santé exerçant en libéral, reconnues officiellement comme les plus représentatives. Représentant 12 professions de santé et près de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés, l'UNPS constitue un acteur incontournable dans l'élaboration des textes visant notamment à refondre le système de santé, favoriser l'autonomie des personnes et renforcer la prévention.

ASSOCIATION DES ASSUREURS MUTUALISTES

→ L'UNSA, Union Nationale des Syndicats Autonomes, a été créée en 1993 autour de 5 organisations constitutives qui partagent les mêmes valeurs républicaines de laïcité, de démocratie, de solidarité, de liberté, d'humanisme, de justice sociale et de réformisme. L'UNSA s'est fixée comme objectif de promouvoir un progrès social durable, de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de participer activement à la construction d'une Europe sociale, de défendre l'emploi et le service public.



CONTACTS PRESSE

NOUS ÉCRIRE

presse@placedelasante.fr

NOUS APPELER :

Carole Charlier
07 60 73 55 69

Syril Giorgioni
06 74 55 35 49

**Notre système
de santé
a besoin
de vos idées**
**Pour participer
à la consultation**



Je participe sur
placedelasante.fr



États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale



sur placedelasante.fr

EN PARTENARIAT AVEC

